

Conseils communaux

Séance du 30 novembre 2011

Mesdames Christophe, Farvaque, Messieurs Leclère, Cornet et Derycke, conseillers communaux, sont absents et excusés.

À l'unanimité examine et approuve le compte 2010 de la F.E. de Chéoux

Recettes : 15.985,76
Dépenses : 10.159,02
Résultat : 5.826,74
Interv. Com. : 3.785,61

À l'unanimité examine et approuve le compte 2010 de la F.E. de Marcourt

Recettes : 18.229,41
Dépenses : 6.574,02
Résultat : 11.655,39
Interv. Com. : 4.520,74

À l'unanimité examine et approuve le budget 2011 de la Fabrique d'Eglise Hodister-Gênes.

Recettes/Dépenses Interv. Com
132.034,68 10.326,36

Une réserve est émise quant à la dépense extraordinaire de 1200€ laquelle n'est pas compensée par une recette extraordinaire du même montant.

À l'unanimité examine et approuve le budget 2012 de la Fabrique d'église de Rendeux-Haut.

Recettes/Dépenses Interv. Com
13.971,24 6.512,62

À l'unanimité décide d'approuver la répartition des subsides pour l'exercice 2011 pour les associations locales.

À l'unanimité décide d'approuver les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 13/12/2011 de l'intercommunale Interlux.

À l'unanimité décide d'approuver les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale stratégique d'Idélux Finances du 21/12/2011.

Par 5 voix et 1 non (J. Scius) décide d'approuver le programme communal en matière de logement pour les années 2012 à 2013 et de proposer les projets suivants :

- Aménagement d'un logement d'insertion et d'un logement de transit dans le bâtiment de l'ancienne gendarmerie à Rendeux-Haut - année 2012.
- Aménagement de 2 logements d'insertion dans le corps de logis de la ferme Schérés pour l'année 2013.

À l'unanimité approuve la modification budgétaire ordinaire du CPAS pour l'exercice 2011 se présentant comme suit :

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial + M.B. précédente	996.407,57	996.407,57	-0,00
Augmentation	167.165,23	103.547,95	63.617,30
Diminution	66.278,34	2.661,04	-63.617,30
Résultat	1.097.294,48	1.097.294,48	

À l'unanimité approuve la modification budgétaire extraordinaire du CPAS pour l'exercice 2011 se présentant comme suit :

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial + M.B. précédente	661.000,00	661.000,00	
Augmentation	25.201,16	25.201,16	
Résultat	686.201,16	688.201,16	

À l'unanimité décide d'acquérir du matériel informatique (1 PC + 2 imprimantes) auprès de la firme ADEHIS pour un montant estimé à 2.500,00 € HTVA, frais d'installation compris.

À l'unanimité décide :

- De procéder à des travaux d'amélioration des voiries agricoles en 2012.
- De donner l'approbation de principe pour la passation du marché de désignation d'un auteur de projet et d'un coordinateur sécurité-santé pour un montant indicatif de 150.000,00 € TVAC (travaux et honoraires).

À l'unanimité décide d'acquérir le site désaffecté de la Laiterie Coopérative de Chéoux pour la réalisation d'un projet public à la somme de 45.000,00 €.

À l'unanimité décide d'adhérer au marché de fourniture de sel de déneigement conclu pour le compte de la commune par le SPW et de la convention de fourniture établie

entre la société Esco-Benelux.SA et la commune.

À l'unanimité décide de valider le nombre de points APE octroyés pour l'année 2012 soit 49 points.